



CLUB
DÉVELOPPEMENT
DURABLE
GRANDLYON

Impliquer les citoyens dans la transition énergétique à l'échelon local

5 mars 2019 – Restitution

Hôtel de Métropole – 20, rue du Lac, 69003 Lyon

Sommaire

| | |
|--|----|
| ACCUEIL | 1 |
| LA REVISION DU PCAET DE LA METROPOLE : L'IMPORTANCE DE LA MOBILISATION PARTENARIALE ET CITOYENNE | 2 |
| LE BAROMETRE ENERGIE : REPRESENTATIONS ET COMPORTEMENTS VIS-A-VIS DE L'ENERGIE EN TERRITOIRE URBAIN | 3 |
| ROLES ET APPUIS POSSIBLES DES COLLECTIVITES DANS LES PROJETS ENR PARTICIPATIFS | 4 |
| FAIRE BOUGER LES MENAGES : LES OUTILS POUR ACCOMPAGNER LES CHANGEMENTS DE COMPORTEMENTS ET FINANCER LA PERFORMANCE ENERGETIQUE DES LOGEMENTS | 5 |
| ATELIER 1 : COMMENT SUSCITER L'ENGAGEMENT CITOYEN DANS LE DEVELOPPEMENT DES ENERGIES RENOUVELABLES ? | 6 |
| ATELIER 2 : COMMENT MOBILISER LES CITOYENS AUTOUR DE LA NECESSAIRE REDUCTION DES CONSOMMATIONS D'ENERGIE ? | 10 |

Accueil

✓ **Bruno Charles** – Vice-président de la Métropole de Lyon en charge du développement durable, de la biodiversité, de la trame verte et de la politique agricole.

Bruno Charles rappelle en introduction que la Métropole s'apprête à voter son schéma directeur des énergies ainsi que son nouveau plan climat. Les ambitions de la transition énergétique ne pourront être atteintes que si tous les acteurs se mobilisent, ce qui inclut bien entendu les citoyens. Les communes ont un rôle important de relais à jouer en la matière.

Bruno Charles introduit la séance en rappelant que la Métropole s'apprête à voter son Schéma Directeur des énergies. Ce dernier repose sur une modélisation innovante des flux énergétiques, qui permet de réfléchir à la transition énergétique du territoire tout en redonnant à la collectivité des moyens d'agir. Dans le même temps, le plan climat de la Métropole est en cours de réactualisation, avec de nouveaux objectifs à l'horizon 2030 et la définition des moyens pour atteindre concrètement ces objectifs. Les bases de ce nouveau Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) sont en train d'être soumises à la concertation, car l'implication des acteurs du territoire est fondamentale pour atteindre les objectifs fixés : la Métropole, en tant que collectivité, n'émet en effet qu'une petite part des émissions du territoire et ses domaines de compétences ne couvrent qu'un quart environ des émissions du territoire. Le reste est donc imputable aux acteurs du territoire, entreprises mais aussi citoyens. L'implication citoyenne est donc une clé de la réussite de ces politiques publiques. Cela passe par des outils comme l'éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD), mais aussi le développement de projets éco-citoyens, que la Métropole compte soutenir à travers différents leviers, dont ceux de l'EEDD.

L'actualité démontre que le changement climatique est en cours, et le désengagement de certaines puissances doit inciter à accentuer le rôle des métropoles dans la transition écologique. Une manière d'y parvenir est de prendre en compte non

seulement les émissions directes de gaz à effet de serre, mais aussi les émissions importées dans les consommations des habitants (leur *empreinte carbone*). Ce mode de calcul augmente encore la responsabilité des citoyens, qui peuvent agir en modifiant leurs comportements et leurs consommations. De ce point de vue, les communes ont un rôle central à jouer car elles sont plus proches des citoyens. Elles ont également souvent des bonnes pratiques à faire valoir et à échanger, comme le montreront les interventions de cette matinée, en particulier dans les ateliers.

Bruno Charles termine en remerciant les participants d'être venus si nombreux pour cette séance du Club, qui s'annonce riche en informations.

La révision du plan climat de la Métropole : l'importance de la mobilisation partenariale et citoyenne

✓ **Vincent Cabot** – *Chargé de mission Plan climat, Métropole de Lyon*

Vincent Cabot a rappelé quels avaient été les engagements de la Métropole dans le cadre de son plan climat à l'horizon 2020. Ces objectifs seront réactualisés dans la cadre du nouveau Plan Climat Air Energie (PCAET) : il s'agira de réduire de 30% les consommations d'énergie d'ici 2030 (par rapport à ce qu'elles étaient en 2000), de porter à 17% la part des énergies renouvelables par rapport aux consommations d'énergie et de réduire de 43% les émissions de CO₂ par rapport à 2000. La révision du plan climat est en cours, elle entre dans la phase d'engagement partenarial et de construction de dispositifs d'engagement citoyen qui ont vocation à se pérenniser. La Conférence Energie Climat réunissant les partenaires du territoire engagés dans le plan climat partenarial se tiendra en novembre, pour une délibération à la fin de l'année 2019.

Le PCAET fixe un objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre de 43% à l'horizon 2030 (par rapport à celles de 2000). Pour y parvenir, un partenariat est nécessaire avec les acteurs du territoire, donnant lieu à une charte d'engagement. Le volet citoyen devra lui aussi être fortement développé, en s'appuyant sur la mobilisation citoyenne et sur les initiatives portées par de nombreuses associations.

L'engagement partenarial se fonde sur le constat que la Métropole ne peut agir que sur 25% des émissions du territoire, le reste relevant des acteurs du territoire : entreprises, communes ou encore citoyens. Ce constat a mené à la rédaction d'une charte d'engagement partenarial qui formalise les engagements des acteurs constitués du territoire (associations, entreprises, communes). Concernant les citoyens, plusieurs pistes sont proposées :

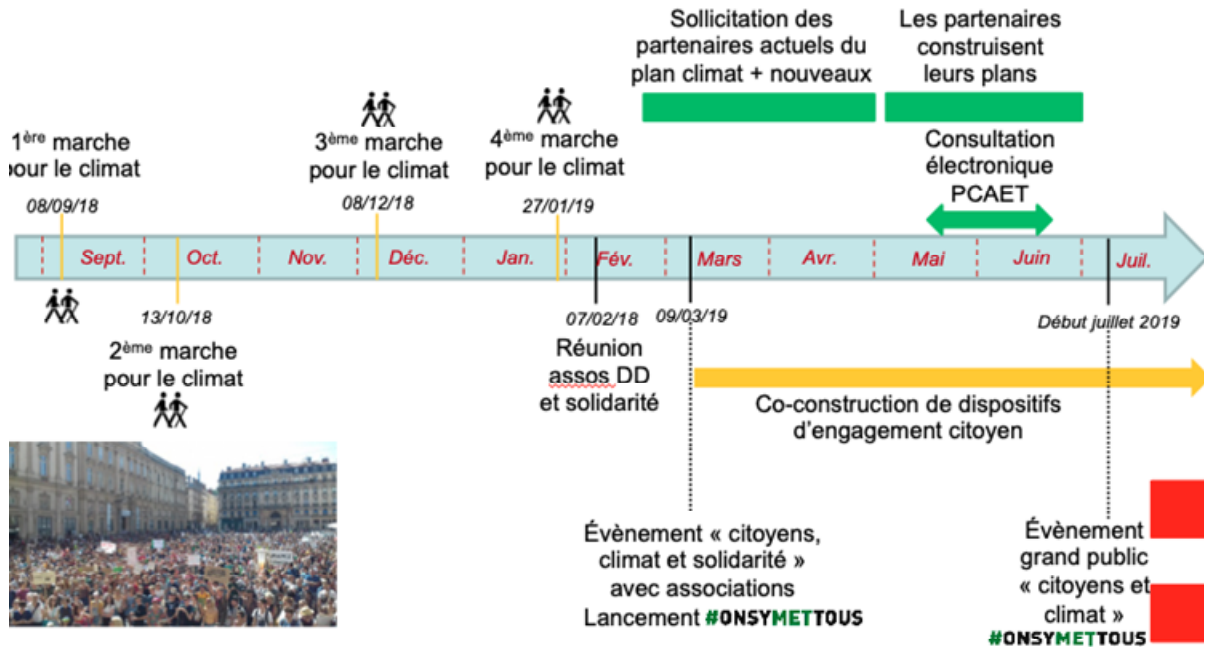
- Ancrer l'administration dans l'éco-responsabilité (en renforçant et rendant visible l'action de la Métropole sur son patrimoine et ses services, comme support à l'actions territoriale).
- Favoriser les initiatives locales des communes (en promouvant et accompagnant l'engagement des communes dans des politiques climat-air-énergie locales, et en fournissant des outils structurants).
- Susciter et accompagner les changements d'habitudes, en mettant en place les conditions permettant à chaque habitant de s'engager concrètement et d'adopter des pratiques plus respectueuses de l'environnement.

Sur ce dernier point, l'objectif est de s'appuyer sur la dynamique citoyenne déjà engagée sur le territoire et qui est particulièrement visible depuis l'automne 2018 avec les marches pour le climat, qui ont réuni des milliers de personnes dans les rues de Lyon. L'idée est également de faire naître un réseau de citoyens capables de porter des projets concrets et de sensibiliser leur entourage. Un programme de sensibilisation et d'accompagnement est déjà mis en place dans différents domaines par les associations. Il convient de relayer plus fortement ces actions mais aussi d'en construire de nouvelles, avec notamment :

- 1) La mise en place ou le renforcement de dispositifs concrets d'engagement citoyen (avec des outils comme les ambassadeurs du changement (cf. infra, atelier 2), les conversations carbone, le site web leclimatentrenosmains.org).
- 2) Un dispositif d'information et de dialogue citoyen ;
- 3) Un programme de communication intitulé #onsymettous.

Une première réunion aura lieu le 9 mars avec les associations, en vue d'initier la co-construction d'un projet d'engagement citoyen pour le climat et la justice sociale. Cette journée permettra de définir un cadre commun entre les associations et la Métropole. Des ateliers thématiques seront organisés pour réfléchir aux actions d'engagement citoyen. Enfin, un événement davantage tourné vers le grand public aura lieu au début de l'été pour engager tous les citoyens dans la lutte contre les changements climatiques, tant en termes d'atténuation que d'adaptation.

Mobilisation partenariale et citoyenne en 2019



Pour en savoir plus : <https://blogs.grandlyon.com/plan-climat/>

Le baromètre énergie : représentations et comportements vis-à-vis de l'énergie en territoire urbain

✓Raphaël Youssoufian – Chargé de mission énergie, Métropole de Lyon

Le baromètre de l'énergie est une enquête qui permet de mieux saisir les représentations et les usages de l'énergie dans la population.

Raphaël Youssoufian a présenté le baromètre énergie de la Métropole, une enquête menée auprès des habitants du Grand Lyon pour connaître leurs représentations et usages de l'énergie. Plus précisément, il s'agissait de disposer d'indicateurs simples pour orienter les politiques publiques de l'énergie, identifier des pistes d'innovations par le prisme de l'utilisateur ou encore comprendre comment évoluent les représentations et les pratiques des habitants.

L'enquête a été menée auprès d'un échantillon de 2075 habitants âgés de 18 ans et plus et interviewés en pied d'immeuble lors de l'hiver 2016-17.

L'enquête révèle plusieurs informations intéressantes. Le fait, par exemple, que l'énergie est très souvent assimilée à l'électricité.

A propos de la nécessité d'économiser l'énergie, trois profils de personnes se dégagent :

- ceux qui sont réfractaires, 26% (" je ne suis pas concerné ", 11% et " j'agirai quand les autres agiront ", 15%) ;
- ceux qui se sentent démunis (" je ne sais pas comment agir ", 32%) ;
- et ceux qui agissent, 42% (" j'agis mais j'ai des doutes " 17%, " j'agis et je suis convaincu " 25%).

Plus de 80% des habitants du Grand Lyon occupent un habitat collectif, et il apparaît que le mode de chauffage de ces logements est assez mal connu par leurs habitants, notamment lorsque ce chauffage est lui aussi collectif (par exemple, 22% des personnes disposant d'un chauffage collectif ne savent pas quel est le type de chauffage dont ils disposent, et 17% pensent qu'il s'agit d'une chaudière électrique, ce qui est très loin de la réalité). La température de chauffe déclarée est en moyenne de 20,9°C ; elle est sensiblement plus élevée dans l'habitat individuel (21,2°C) et chez les

personnes de plus de 60 ans (21,3°C). Autre fait saillant, la majorité des personnes disposant d'un chauffage collectif n'ont pas de facturation individuelle, et n'ont donc pas d'intérêt financier direct à réduire leurs consommations. Pourtant, 45% d'entre elles seraient prêtes à baisser d'1 degré la température de chauffage si elles étaient certaines de réaliser des économies.

L'enquête révèle à la fois des niveaux de connaissance, mais aussi d'engagement, très hétérogènes. Elle sera renouvelée en 2020 afin de mesurer les évolutions des représentations et des pratiques.

De manière assez surprenante, 84% des personnes interrogées pensent disposer d'une bonne isolation dans leur logement, ce qui est très loin de la réalité puisqu'on estime qu'un quart seulement des logements de la Métropole sont bien isolés.

Enfin, le diagnostic permet de révéler que certains écogestes sont plus développés que d'autres : éteindre les lumières des pièces inutilisées est par exemple une pratique très répandue, alors que le fait de débrancher les appareils électriques en veille reste minoritaire. Par ailleurs, ceux qui agissent beaucoup ont un profil différent : il s'agit plutôt de personnes habitant une maison, ayant 60 ans ou plus et étant propriétaires.

Ces résultats permettent de mieux comprendre les représentations de l'énergie par les habitants et de mesurer leur évolution dans le temps - l'enquête sera actualisée en 2020. Cela permettra si besoin d'adapter les actions du schéma directeur des énergies et du PCAET.

A la suite de ces deux interventions de cadrage sur le contexte de la Métropole, deux présentations sont venues introduire les ateliers : une première sur le rôle des collectivités dans l'émergence des projets d'énergies citoyennes, l'autre sur les démarches permettant d'accompagner les changements de comportements des habitants.

Rôles et appuis possibles des collectivités dans les projets participatifs de production d'énergies renouvelables

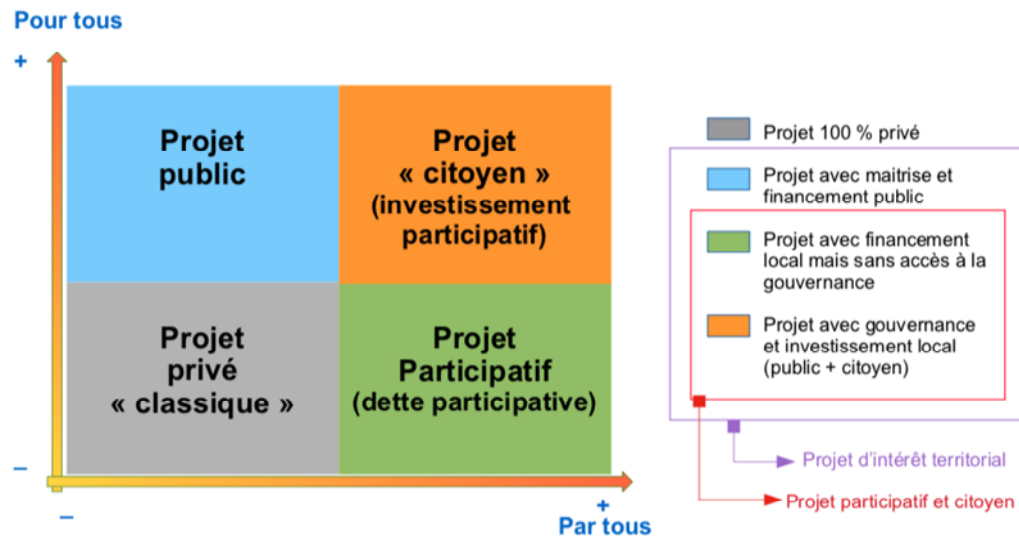
✓**Noémie Zambeaux** – Animatrice du réseau énergies citoyennes, Métropole de Lyon

Les projets participatifs de production d'énergies renouvelables présentent de nombreux avantages pour les acteurs publics locaux. Ces derniers peuvent donc légitimement chercher à favoriser leur essor sur leurs territoires.

Noémie Zambeaux a rappelé que les collectivités locales pouvaient disposer de plusieurs leviers pour soutenir un projet participatif et citoyen de production d'énergies renouvelables : investir directement dans le projet, mettre à disposition des ressources humaines ou foncières, ou encore communiquer sur le projet. Le financement participatif de la transition énergétique a de nombreux avantages qui légitiment l'appui des collectivités : les projets participatifs permettent une meilleure acceptation des projets, ils ont de nombreuses retombées économiques locales, ils permettent de mutualiser les outils d'investissement, ils dynamisent la démocratie locale et s'avèrent de bons outils de sensibilisation à la transition énergétique.

Plusieurs types de projets participatifs et citoyens existent, que l'on peut classer en fonction du degré de participation et d'implication des citoyens dans la gouvernance du projet : il peut s'agir de projets impliquant un financement local citoyen, mais sans accès de ces derniers à la gouvernance (système de " dette participative ") ; on parle alors de projet participatif. Mais il peut également s'agir d'impliquer les citoyens dans le capital de la société qui porte le projet (système d' " investissement participatif ") ; on parle alors de projet citoyen.

Les typologies de projets



Selon le type d'intervention de la sphère publique dans la maîtrise d'ouvrage, différents statuts peuvent être envisagés pour la structure qui porte le projet. Dans une SEM (société d'économie mixte), la part de l'acteur public doit rester majoritaire, mais il est possible de s'appuyer sur des financements participatifs citoyens (de la même manière, les maîtrises d'ouvrage privées peuvent mobiliser des financements citoyens).

Du simple relais d'information à la participation active au capital de la société de portage, les formes d'appui des acteurs publics sont variées. Elles dépendent du niveau d'implication désiré dans le projet.

Beaucoup de démarches initiées par des citoyens utilisent aujourd'hui des statuts de type coopératif assez simples, de type SAS (société par actions simplifiées) ou SCIC (société coopérative d'intérêt collectif), qui sont très démocratiques et permettent une participation de la sphère publique – à condition toutefois que celle-ci reste minoritaire. Il est donc important de savoir à quoi la collectivité veut participer (au financement du projet, à sa gouvernance, à sa capitalisation, etc.), dans quel but et à quel moment elle désire le faire (émergence, développement, réalisation ou encore exploitation). Ces questions influent le montage du projet et le type de statut à privilégier.

Mais les collectivités peuvent intervenir de bien d'autres manières : par exemple en aidant à faire émerger un groupe de citoyens sur son territoire, ou encore en soutenant un groupe déjà constitué. Cela peut consister à mettre à disposition des compétences techniques, à financer les études de faisabilité (parfois difficiles à financer par les citoyens), à mettre à disposition du foncier, à appuyer la logistique et l'animation ou encore à garantir les emprunts. Des dispositifs de soutien sont aujourd'hui disponibles en région afin d'appuyer les projets lors des différentes phases (émergence, développement, réalisation).

Pour en savoir plus : *Les collectivités territoriales, parties prenantes des projets participatifs et citoyens d'énergie renouvelable* - <https://www.ademe.fr/collectivites-territoriales-parties-prenantes-projets-participatifs-citoyens-denergie-renouvelable>

Faire bouger les ménages : les outils pour accompagner les changements de comportements et financer la performance énergétique des logements

✓ **Matthieu Guédon** – Responsable d'activités, Agence Locale de l'Energie et du Climat de la métropole de Lyon

Matthieu Guédon a souhaité introduire son intervention en rappelant que l'empreinte carbone d'un citoyen lyonnais s'élevait en moyenne à environ 12 tonnes de CO₂eq/an, avec comme plus gros postes émetteurs l'alimentation, le transport aérien et le transport privé. Permettre aux habitants de connaître leur bilan carbone personnel est important pour initier des changements de comportement appropriés. C'est ce que permet notamment le calculateur du site Internet

www.leclimatentrenosmains.org dont la Métropole est partenaire. Près de 1400 grand lyonnais ont aujourd'hui calculé leur bilan carbone par ce biais.

Les outils d'accompagnement au changement déployés par l'ALEC concernent trois aspects : la sobriété énergétique, l'efficacité énergétique et le recours aux énergies renouvelables.

En matière de sobriété énergétique, quelques actions phares sont menées sur le territoire depuis plusieurs années, comme par exemple de défi familles à énergie positive, en partenariat avec

Le bilan carbone d'un grand lyonnais est d'environ 12 tonnes par habitant. Pour alléger cette empreinte, plusieurs outils sont mis à disposition des habitants de la métropole, autour de trois axes : sobriété énergétique, efficacité énergétique et recours aux énergies renouvelables.

Anciela. Cette action consiste à accompagner des familles de la métropole à réduire leurs consommations énergétiques dans leur logement, avec des résultats plus qu'intéressants puisque la moyenne de réduction constatée en 2017-18 était de 13%, soit 187 euros d'économies sur le budget familial. De nombreuses communes de la métropole ont participé, dont certaines plusieurs années. Dans le même esprit, le défi Bureaux à énergie positive a permis à des entreprises et à des collectivités de sensibiliser leurs salariés à l'enjeu de la maîtrise de l'énergie. Une initiative comparable existe également auprès des scolaires : le Défi Class'Energie, auxquels participent en 2018-19 une douzaine de classes réparties sur 5 communes.

L'efficacité énergétique est au cœur de l'activité de l'ALEC depuis ses origines, avec notamment le point info-énergie qui permet chaque année à plusieurs milliers de foyers de la Métropole d'accéder à des conseils personnalisés, gratuits et neutres. Une série de vidéos intitulée « 1 Minute 1 Conseil » permet également aux internautes de disposer d'informations pratiques leur permettant d'améliorer l'efficacité énergétique de leurs logements. Enfin, la

plateforme EcoReno'v a déjà permis de financer les travaux de rénovation de plusieurs milliers de logements sur la métropole, et continue de se déployer.

Enfin, plusieurs outils permettent de soutenir le développement des énergies renouvelables auprès des citoyens. C'est le cas du Fond Air Bois, qui propose aux particuliers une prime de 500 ou 1000 euros pour le remplacement de leurs équipements peu performants de chauffage au bois. Mais c'est aussi le cas de Toits en transition, qui accompagne les projets d'énergie citoyenne sur la Métropole. (Cf. Atelier 1) Un outil en ligne est désormais disponible et permet de connaître entre autre l'irradiation des toits : le cadastre solaire : <https://grandlyon.maps.arcgis.com/apps/webappviewer/index.html?id=6d72d59c70a54c71bd7b8e25a58a9bfa>

Matthieu Guédon conclue en proposant aux communes de montrer leur engagement auprès des citoyens en confirmant leur adhésion au PCAET de la Métropole ou en devenant signataire.

Pour en savoir plus : <https://www.alec-lyon.org/>

Atelier 1 : Comment susciter l'engagement citoyen dans le développement des énergies renouvelables ?

Retour d'expérience de CoopaWatt et Monts-Energie (Monts du Lyonnais)

CoppaWatt est une association qui aide à l'émergence des projets citoyens d'énergies renouvelables sur les territoires : mobilisation des citoyens, appui à la création de la société de portage, identification des sites de production, etc.

✓Thomas Le Bris – CoopaWatt

CoopaWatt est une association spécialisée dans l'aide à l'émergence et l'accompagnement des projets participatifs et citoyens d'énergies renouvelables. Concrètement, il s'agit d'aider à faire naître puis grandir des coopératives locales et citoyennes de production d'énergie avec l'objectif à terme de faire peser ce modèle dans le contexte énergétique français, comme cela peut déjà être le cas dans d'autres pays en Europe.

CoopaWatt intervient en amont des projets, dans la phase d'émergence, suite généralement à une rencontre avec des élus ayant la volonté de lancer une dynamique citoyenne sur leur territoire, ou suite à la rencontre de citoyens qui commencent à se mobiliser. Dans les Vallons du Lyonnais, par exemple, le travail de CoopaWatt a consisté en premier lieu à identifier les

acteurs relais du territoire (institutionnels, associatifs) puis à réaliser des réunions publiques qui ont mobilisé de nombreuses personnes. Un collectif a été constitué en deux mois autour de l'idée de réaliser des projets photovoltaïques, donnant lieu à la création d'une association organisée en plusieurs commissions (recherche de sites, de financeurs, etc.) ; cela a abouti rapidement à la création d'une SAS (société par actions simplifiées), avec une gouvernance de type un actionnaire = une voix. La SAS est devenue membre du réseau des centrales villageoises et a pu ensuite mener à bien son projet. A la fin de cette phase qui dure six mois environ, les sites sont identifiés, les tarifs d'achat sont sécurisés, les demandes de raccordement sont réalisées et le projet est prêt à être

L'association intervient également dans la phase d'accompagnement des projets, jusqu'à leur réalisation.

lancé de manière opérationnelle. Dans le cas présent, l'argent a été facilement trouvé et a permis à la société de lever un prêt bancaire (en général environ 20% de l'argent est amené par les citoyens et 80% par les banques).

CoopaWatt peut également intervenir dans la phase suivante, qui consiste à accompagner la concrétisation du projet, en particulier la phase d'études et de réalisation. Ce fut le cas par exemple dans les Monts du Lyonnais, où CoopaWatt a aidé la société constituée (Monts énergie) à avancer pas à pas : trouver les bons outils, identifier les aides disponibles, sécuriser le foncier (rédaction et signature des conventions avec les propriétaires), s'occuper des assurances, etc.

L'association intervient en général à la demande de collectivités qui financent ses services. En région Bourgogne-Franche-Comté, la Région et l'Ademe ont passé une convention avec CoopaWatt qui lui permet d'intervenir gratuitement auprès des collectivités du territoire qui en font la demande.

CoopaWatt développe également d'autres compétences et outils. A Saint-Etienne par exemple, CoopaWatt porte directement le développement des projets (en lieu et place des collectifs citoyens) mais s'appuie sur des financements participatifs (avec Energies Partagées). En parallèle, un travail d'émergence de groupes citoyens est lancé afin que ces derniers prennent ensuite le relais sur le territoire.

Pour en savoir plus : <https://www.coopawatt.fr/>

Monts Énergies, dans les Monts du Lyonnais

- Un objectif ambitieux**
 - 30 toitures pour 1 MWc
 - 1,3 M€ d'investissement
 - Consommation d'1 millier de personnes
- Un accompagnement complet**
 - Montage économique et recherche de financements
 - Sélection des partenaires techniques
 - Sécurisation juridique

Monts Énergies

✓ **Eric Bihr** – Président de Monts Energies & **Jean-Baptiste Mouette** – Chargé de mission climat et énergie, Communauté de communes des Monts du Lyonnais

Dans les Monts du Lyonnais, l'initiative est née de la rencontre entre trois acteurs. D'un côté, le syndicat des Monts du Lyonnais (devenu depuis Communauté de Communes des Monts du Lyonnais - CCMDL) menait une politique active en matière de transition énergétique, concrétisée notamment par la mise en œuvre d'un plan climat et une démarche Territoire à énergie positive (TEPOS). Un collectif de citoyens a commencé à initier en 2015 une démarche que la CCML a décidé d'aider en faisant appel aux compétences de CoopaWatt. En associant ces trois acteurs, le projet a ensuite très vite avancé puisque l'information citoyenne initiée en juin 2017 a permis la

création d'un premier groupe de volontaires dès septembre 2017, et abouti à la création d'une SAS en février 2018 : Monts Energie. La levée de fonds citoyens a été rapide également, puisqu'à la fin

Dans les Monts du Lyonnais, la communauté de communes s'est appuyée sur CoopaWatt pour encadrer la démarche citoyenne et créer la coopérative Monts Energie, qui porte aujourd'hui un projet de production d'1MwC de panneaux solaires.

2018 la SAS avait mobilisé environ 150000 euros (pour une centaine d'actionnaires, majoritairement des citoyens et quelques collectivités, dont la CCMDL). Eric Bihl note au passage que les prêts bancaires sont aujourd'hui faciles à obtenir dans ce type de projet, et ils ont permis de mobiliser au total 1,3 million d'euros pour un projet d'environ 1 MwC de panneaux photovoltaïques répartis en une quinzaine de toitures particulières (9 kWc), une douzaine de bâtiments agricoles ou d'entreprises (36 kWc) et quatre projets plus importants d'environ 100 kWc chacun. Les premiers toits commencent aujourd'hui à être équipés et seront bientôt raccordés au réseau.

La CCMDL a joué un rôle important en apportant plusieurs types d'appui à la démarche : le financement de la prestation d'accompagnement de CoopaWatt, la participation financière à la SAS Monts Energie, mais aussi la mise à disposition d'une partie du temps de travail de Jean-Baptiste Mouette, chargé de mission climat et énergie de la CCMDL, qui dédie environ une journée par semaine à l'animation du projet. Certaines communes du territoire ont également mis à disposition du foncier (des toits par exemple) ou sont devenues membres de la SAS Monts Energie.

Pour en savoir plus : <http://www.montsenergies.fr/>

Retour d'expérience de Toits en transition avec la Ville de Bron et la Ville de Rillieux-la-Pape

✓Jean-Marc Denise – Toits en transition

Toits en transition est née de la rencontre entre trois entités : Jean-Marc Denise, à l'époque déjà très impliqué dans la coopérative Enercoop Rhône-Alpes, un salarié de l'ALEC très intéressé par ces enjeux, et la Métropole de Lyon – notamment représentée par Bruno Charles. On retrouve donc le triptyque cité précédemment : collectivité, citoyens et structure d'accompagnement. L'association Toits en transition a été créée sur cette base, avec comme objectifs de donner aux citoyens la possibilité de participer à la transition énergétique et de participer à la sensibilisation des habitants à ces questions. L'idée était alors de monter des installations photovoltaïques et de s'en servir comme outils de sensibilisation, notamment des plus jeunes.

Toits en transition est une association qui vise le développement de l'énergie participative et citoyenne sur la métropole lyonnaise. Elle a créé une SAS constituée majoritairement de citoyens et qui porte aujourd'hui une dizaine de projets répartis sur plusieurs communes de la métropole.

Etant donné qu'une association ne peut pas distribuer de dividendes, une SAS a été créée, avec différent collèges de gouvernance dont la majorité est représentée par l'association et les citoyens qui ont participé au financement. Les deux autres collèges (acteurs publics et personnes morales) ont chacun 15% des voix. L'idée est de garder la maîtrise citoyenne au projet.

La première saison de financement a permis de réaliser 10 toits photovoltaïques de 9 kWc chacun, essentiellement situés sur des écoles de la métropole, pour un montant de 260000 euros dont environ un tiers de financements citoyens, complétés d'un emprunt bancaire et d'une aide à l'investissement de la Région (30%).

Les 10 premiers toits sont aujourd'hui installés et leur production est conforme aux prévisions, ce qui laisse augurer une année de bénéfices pour 2019. Ce point est important pour permettre d'intéresser les citoyens au-delà des militants habituels, afin de convaincre de nouvelles personnes et les amener à une réflexion plus large sur l'énergie et son usage.

Les bénévoles sont aujourd'hui nombreux et actifs pour faire fonctionner et animer le projet de production d'énergie, même si une certaine usure peut se faire sentir avec le temps. En revanche, il s'avère plus difficile de mobiliser les bénévoles sur les actions de sensibilisation, qui reste ainsi un aspect à développer.

Enfin, il faut souligner que la mobilisation des fonds citoyens n'est pas difficile sur la métropole. En revanche, il est plus compliqué de trouver des toits pour installer les panneaux photovoltaïques en milieu urbain : les copropriétés sont difficiles à convaincre, les maisons individuelles sont souvent trop petites ou mal ensoleillées, etc. C'est pour cette raison que l'implication des communes est fondamentale pour initier ces projets : en mettant à disposition des toitures de bâtiments publics, mais aussi en aidant à convaincre les entreprises de mettre à disposition les leurs, car ce potentiel est encore peu exploité aujourd'hui.

✓ **Martine Rodamel** – *Elue à la Ville de Bron*

La Ville de Bron était dès le début très intéressée par le projet qui répondait à des objectifs d'intérêt général (production d'EnR locale, projet accessible à tous, concret, pédagogique, avec un mode de gouvernance très démocratique et coopératif, etc.). Le projet s'avérait également pionnier en milieu urbain, ce qui a motivé la Ville de Bron à accompagner la démarche.

Martine Rodamel a rencontré Toits en transition en 2015 dans une réunion publique. En 2016, l'association a été entendue en mairie afin de préciser les contours du projet, et les panneaux ont finalement été installés en novembre 2017 et raccordés au réseau au début 2018, soit plus de deux ans en tout (ce qui s'explique par le fait qu'il a fallu faire face à quelques contraintes techniques et réglementaires liées au caractère un peu pionnier du projet à l'époque). Les installations fonctionnent aujourd'hui parfaitement, conformément à ce qui était prévu.

Pour participer au projet, ce qui est attendu de la commune est en fait assez simple. Il s'agit dans un premier temps de trouver un toit bien orienté et ensoleillé, et dont le raccordement au réseau n'est pas compliqué à mettre en œuvre. Ensuite, il faut signer une convention d'occupation du domaine public, puisqu'il s'agit du toit d'une école dont l'occupation est louée à l'association pendant 25

Les Villes de Bron et de Rillieux-la-Pape ont soutenu le projet de Toits en transition en mettant à disposition les toits de deux écoles municipales. Elles ont également fait la promotion de la démarche auprès de leurs citoyens. Leurs installations solaires sont aujourd'hui opérationnelles et reliées au réseau.

ans, en échange d'un loyer modeste (un euro par mètre carré et par an). La commune a également participé à faire connaître la démarche : une réunion publique a été organisée et un article a été publié dans le bulletin municipal. L'installation a également une dimension pédagogique pour les enfants de l'école concernée, qui se trouve par ailleurs être engagée dans une démarche environnementale (le défi Class'Energie). En revanche, la mobilisation des parents s'est avérée être un échec, ce qui amène la commune à réfléchir à d'autres manières de mobiliser les citoyens sur ces questions.

Enfin, la Ville de Bron a décidé de prendre des parts dans le capital de la SAS, pour marquer son soutien au projet.

✓ **Catherine Vial** – *Responsable du service environnement et énergie à la Ville de Rillieux-la-Pape*

Les motivations de la Ville de Rillieux-la-Pape sont très proches de celles de Bron : le développement des énergies renouvelables et la dimension citoyenne ont intéressé la collectivité, qui a décidé d'inscrire le projet de développement de l'énergie citoyenne dans les actions de sa démarche Cit'Energie. Le timing a également été assez proche : une première rencontre sur le sujet avec l'ALEC en 2015 s'est concrétisée en 2016 par une délibération du conseil municipal, aboutissant à la mise en route des installations au printemps 2018.

La recherche de sites s'est avérée compliquée sur la commune, et un seul site a finalement été retenu : il s'agit d'une école avec une installation de panneaux photovoltaïques en façade (brise soleil). Le raccordement au compteur s'est avéré un peu compliqué à finaliser car il nécessitait des travaux complémentaires ; mais, surtout, la transformation de la façade a nécessité des aménagements pour respecter les impératifs de sécurité liés à l'accès par les fenêtres (notamment en cas de secours). Ces imprévus ont retardé d'environ six mois le projet.

Concernant la mobilisation citoyenne, la commune a organisé une réunion publique à la fin de l'année 2016, et les parents ont également été informés par une brochure. La participation assez modeste des citoyens n'a toutefois pas empêché le projet de se développer, puisque les panneaux fonctionnent aujourd'hui comme prévu. Ils commencent également à être utilisés comme outil de sensibilisation des enfants, avec des interventions prévues de l'ALEC et de Toits en transition.

Pour en savoir plus : <https://toitsentransition.weebly.com/>

Atelier 2 : Comment mobiliser les citoyens autour de la nécessaire réduction des consommations d'énergie ?

Rénover les copropriétés

✓ **Robin Lhuillier**, ALEC Métropole de Lyon

La rénovation des copropriétés représente un enjeu très important sur le territoire de la Métropole de Lyon, compte tenu de la proportion très importante de logements collectifs.

Décider une copropriété à s'engager dans une rénovation thermique n'est pas simple : les copropriétaires partagent rarement les mêmes préoccupations, n'entretiennent pas les mêmes rapports avec leur logement, ne dispose pas des mêmes moyens financiers (en moyenne, la quote-part financière pour les travaux de rénovation énergétique des logements représente entre 8000 et 30000 € par logement)...

Depuis 2015, le programme Ecorenov a permis de rénover 5000 logements en copropriété

La Métropole de Lyon s'est saisie de cette problématique en 2015, en engageant le programme Ecoréno'v. Cela a permis des avancées significatives : la situation n'est plus du tout la même que celle que l'on connaissait il y a encore 5 ou 6 ans, les copropriétés sont désormais beaucoup plus nombreuses à engager des travaux de rénovations thermiques : 5000 logements, à ce jour, ont réalisé ou engagé de tels travaux.

Les résultats obtenus sont probants : on observe dans les logements concernés une réduction moyenne de l'ordre de 40 % des consommations d'énergie, et qui peut aller jusqu'à 60 à 70 %.

Quels sont les "ressorts" qui permettent de mobiliser les parties prenantes, c'est-à-dire les copropriétaires et leurs syndicats ?

- ▶ La communication est bien sûr importante. Celle qui marche le mieux est celle qui peut être faite à l'échelle communale. Le bouche-à-oreille reste cependant le vecteur qui fonctionne le mieux : l'expérience réussie des uns est le meilleur moyen de susciter une démarche chez d'autres ; il est par conséquent très utile de s'appuyer sur les réalisations existantes - les visites de copropriétés ayant réalisé des rénovations thermiques représente un excellent moyen de sensibiliser les copropriétaires et de les "rassurer" sur ce qui peut être entrepris.
- ▶ Les copropriétaires qui peuvent être à l'origine d'une réflexion sur une rénovation thermique ont besoin de ne pas se sentir isolés : le fait de les accompagner dans leur démarche peut être déterminant, d'autant plus qu'un projet de rénovation prend du temps - 2 à 5 ans, 3 ans en moyenne. Le rôle de l'Alec est notamment de soutenir les projets, par exemple en intervenant lors des assemblées générales de copropriétaires.
- ▶ Un club des conseils syndicaux a été constitué pour favoriser les échanges entre eux. Cela permet de les conforter dans leur rôle, souvent ingrat, de les valoriser et de les légitimer auprès des autres copropriétaires. Ce club se réunit environ deux fois par an.
- ▶ La question du retour sur investissement est régulièrement posée. Il faut y répondre, tout en expliquant que ce n'est qu'un aspect parmi d'autres : une rénovation thermique a bien d'autres conséquences, elle permet notamment d'améliorer le confort des logements et de valoriser les biens.
- ▶ Les syndicats ont évidemment un rôle déterminant à jouer dans la démultiplication de la démarche. Il est important de les sensibiliser, de les mobiliser, mais également de les former : un MOOC a été mis en ligne dans ce but.

L'échelon communal est celui auquel une stratégie peut être déployée de façon proactive en direction des copropriétés, pour mobiliser les parties prenantes concernées - syndic, copropriétaires, notaires... Des animations peuvent être organisées, comme par exemple des thermographies pour susciter une réflexion sur les propriétés thermiques des bâtiments (le baromètre énergie de la Métropole, qui a fait l'objet d'une autre présentation, montre que les habitants surestiment beaucoup les qualités d'isolation des logements qu'ils occupent).

- ▶ **Pour davantage d'informations sur le programme Ecoréno'v du Grand Lyon :**
<https://www.grandlyon.com/services/ecorenov.html> ; on pourra notamment y télécharger la publication "Ecoreno'v – Un guide pour vous simplifier l'éco-rénovation".
- ▶ **Pour contacter l'agence locale de l'énergie à propos de la rénovation thermique des copropriétés :** Robin Lhuillier- 09 72 46 55 25 – ecorenov@alec-lyon.org

► **Des références bibliographiques pour mieux comprendre les ressorts qui peuvent amener les copropriétaires à engager une rénovation thermique :**

- BRISEPIERRE Gaetan, Les conditions sociales et organisationnelles du changement des pratiques de consommation d'énergie dans l'habitat collectif, Thèse, Paris, 2011
- Manufacture anthropologique, CORE, Trois copropriétés à Rennes, Amélioration énergétique en copropriétés, 2014
- GEFOSAT, S'organiser et agir contre les passoires énergétiques, Un guide pour mobiliser en copropriété, 2019

Sensibiliser les salariés aux éco-gestes

✓Dylan Souteyrand et Théophile Martin, *Unis-Cité*, Céline Coste et Magali Darras, *Solvay*.

Unis-Cité intervient en entreprise mais aussi dans des associations et des mairies pour sensibiliser les salariés aux écogestes, en s'appuyant sur des jeux - jeu de l'oie, jeu de piste.



Ces interventions sont courtes : de l'ordre d'une heure, elles visent avant tout à apporter une première information, à sensibiliser de façon ludique les salariés aux comportements adaptés sur leur lieu de travail (économies d'énergie, tri des déchets, consommables...). L'objectif est de susciter des gestes simples, de montrer comment leur multiplication par l'ensemble des salariés d'une même entité peut avoir des impacts importants, d'initier une réflexion qui pourra par la suite se développer sur des objectifs plus ambitieux.

Tous les aspects de ces activités quotidiennes au bureau sont abordés : les déchets, les consommations d'eau et de papier, d'électricité spécifique, les achats responsables, l'éclairage, le chauffage et la climatisation, les TIC (Technologies de l'Information et de la Communication).

Ces interventions ont permis de toucher plus de 400 personnes en 2018. Elles sont prises en charge à 50% par la Métropole, et réalisées par des volontaires en service civique au sein de l'association Unis-Cité.

Céline Coste et Magali Darras ont témoigné de l'intervention d'Unis-Cité en juin 2018 sur l'un des sites de leur entreprise, à Saint Fons. Cette intervention a pris la forme de deux modules d'une heure chacun, sur la base de jeux suivis d'un temps de questions-réponses. Elles ont souligné que les

Derrière tout salarié se cache un citoyen. Sensibiliser le premier permet aussi de sensibiliser le second

participants avaient beaucoup apprécié ces interventions, notamment pour leur aspect ludique et participatif. Elles ont remarqué que de

Des questions simples pour faire réfléchir, comme par exemple :

Combien de kilos de déchets sont produits chaque année par un salarié de bureau ?

- 50 à 70 kg
- 90 à 110 kg
- 120 à 140 kg

Réponse : Un salarié produit en moyenne 120 à 140 kg de déchets sur son lieu de travail dont 70 à 85% de papiers et de cartons.

nombreuses questions avaient porté sur les outils numériques et l'usage de l'informatique, avec des conséquences dont les usagers ont rarement conscience, en termes notamment de consommations d'énergie et de ressources rares. Ces interventions ont permis de mettre en évidence les conséquences de ce que chacun peut faire, lorsqu'on les comptabilise à l'échelle par exemple d'une entreprise. En outre, ces interventions, si elles sensibilisent en premier lieu les participants sur leur comportement dans le cadre de leur travail, suscitent également des réflexions sur ce qu'ils peuvent faire en dehors de travail, dans leur vie personnelle. L'entreprise souhaite renouveler ses interventions en 2019 sur un autre de ses sites, à la Part-Dieu.

Contacts : Dylan Souteyrand et Théophile Martin
06.36.53.46.35 / ucgrandlyon2015@gmail.com
Angélique Gibert agibert@uniscite.fr

Les Conversations Carbone

✓ **Magali Clauzonier et Isabelle Lardon**, *Conversations carbone*

Par groupes de 6 à 10 personnes se réunissant 6 fois 2 heures sur une période de 4 mois, les Conversations carbone accompagnent les participants vers un mode de vie plus sobre en carbone.

Magali Clauzonier et Isabelle Lardon ont proposé aux participants un exercice de mise en situation pour montrer, à partir de l'évocation du souvenir d'un repas mémorable, la diversité des réponses sur ce qui fait sens pour chacun, ainsi que la dimension émotionnelle et culturelle des habitudes alimentaires. Elles ont souligné la nécessité, pour susciter des changements profonds, de prendre en compte les valeurs, les croyances et représentations qui forgent l'identité et nourrissent les émotions de chacun. Ce constat est le point de départ des *Conversations carbone*. Celles-ci constituent ainsi une approche originale et conviviale visant à accompagner les personnes vers un mode de vie plus sobre en carbone. La méthode, éprouvée depuis plus de 10 ans au Royaume-Uni, a été mise au point par une psychothérapeute et un ingénieur, elle allie expertise technico-pratique et savoir-faire psychologique appliqués au climat. La dynamique collective est au cœur de la méthode. Elle offre un espace sûr et sans

jugement qui permet la prise de recul pour faire face aux pertes qu'entraîne le renoncement volontaire à un certain mode de vie. Pour trouver un nouvel équilibre suite à une perte, l'individu va évoluer entre différentes tâches, à l'instar du processus de deuil. Le changement est pérenne, car il devient "acceptable", "désirable", en lien avec l'identité de la personne et ses valeurs.

La mise à disposition d'informations sur les ressources locales (dispositifs, solutions, acteurs...) permet les premiers passages à l'acte et entre le changement sur le territoire. L'approche, globale, évite les effets rebond.

Concrètement, les *Conversations carbone* donnent lieu à la constitution de groupes de 6 à 10 personnes qui se réunissent 6 fois 2 heures sur une période d'environ 4 mois, pour aborder différentes thématiques : l'avenir sobre en carbone, l'énergie à la maison, la mobilité, l'alimentation et l'eau, la consommation et les déchets, et la définition par chacun des participants d'un plan individuel de réduction de ses émissions.

Chaque groupe est accompagné par deux facilitateurs formés à la méthode.

Des *Conversations carbone* ont déjà été organisées à Lille, à Lorient, à l'Alec de Louviers (27), au Département du Puy-de-Dôme, dans les communautés de communes Saône Beaujolais, du Val de Drôme (26), de Lamballe Terre et Mer (22) et de Touraine-Est Vallées (37), dans le cadre du réseau FEVE (Lyon), dans le Var et à la Communauté d'agglomération du Grand Besançon.

Les *Conversations carbone* engendrent, pour reprendre les termes mêmes des deux intervenantes, "un élan contagieux" qui touche bien au-delà des personnes qui participent à ces groupes, un effet qui se diffuse dans leur entourage.

Contacts : Magali Clauzonier et Isabelle Lardon
contact@conversations-carbone.fr
Site Internet : <https://conversations-carbone.fr/>

✓ **Justine Swordy-Borie, Ancielia** : *les Ambassadeurs du changement*

L'objectif est de former des volontaires qui deviendront des ambassadeurs du changement.

L'objectif de l'association Ancielia est de former, à partir du mois d'avril, des volontaires pour qu'ils deviennent des ambassadeurs du changement auprès de leurs amis, voisins, collègues, au sein de leur immeuble, de leur quartier, de leur entreprise... afin de provoquer une prise de conscience et faciliter autour d'eux les changements de comportements.

Ces changements de comportements pourront concerner de très nombreux domaines, pour répondre à 7 grands "défis" : climat, zéro-déchet, zéro-pollution, agriculture vivante, nature et biodiversité, économies alternatives et solidarités.

Un appel à candidature sera lancé au mois d'avril. L'objectif est très ambitieux, il vise à toucher des milliers de grand-lyonnais. Des rendez-vous individuels seront fixés avec chacun des volontaires pour définir avec eux ce qu'ils feront. Les communes pourront relayer l'information, de façon à toucher le plus grand nombre de personnes.

Contact : Justine Swordy-Borie justine.swordy-borie@ancielia.info
Association Ancielia - 34 rue Rachais, 69007 Lyon - téléphone : 09 72 65 10 17
Infos : <https://www.ancielia.info/2019/01/30/ancielia-prepare-les-ambassadeurs-du-changement/>